

Entre France et Espagne, les crises dans le comté de Nice au XVI^e siècle

Anne Brogini



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/2073>

ISSN : 1773-0201

Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2007

Pagination : 1-6

ISSN : 0395-9317

Référence électronique

Anne Brogini, « Entre France et Espagne, les crises dans le comté de Nice au XVI^e siècle », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 74 | 2007, mis en ligne le 13 novembre 2007, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/2073>

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

© Tous droits réservés

Entre France et Espagne, les crises dans le comté de Nice au XVI^e siècle

Anne Brogini

- 1 Entre 1388, date de la dédition de Nice à la Savoie, et le début du XVI^e siècle, le comté de Nice avait vécu plus ou moins à l'écart des grands conflits européens, sous l'autorité du duché de Savoie. Cependant, le contexte particulier du premier XVI^e siècle, centré notamment sur l'affrontement entre Valois et Habsbourg, allait favoriser la transformation brutale du petit comté en un espace stratégique de première importance. Lieu de passage entre la France et la péninsule italienne, il devint rapidement un enjeu au sein du conflit qui opposait les plus grandes puissances européennes : la France et l'empire espagnol. Le comté de Nice devait alors être affecté durant tout le siècle par une série de crises, plus ou moins directement liées au conflit franco-espagnol, tant extérieures (guerres, attaques, siège) qu'intérieures (déstabilisation politique, émotions populaires), qui troublaient régulièrement le quotidien d'une population inquiète, victime des intérêts politiques de puissances supérieures.
- 2 Ce travail s'appuie sur des recherches menées dans divers fonds d'archives espagnols (Archivo General de Simancas) et niçois (Archives Départementales des Alpes-Maritimes). Il permettra de montrer dans quel contexte le comté de Nice acquit la dimension de terre stratégique et symbolique aux yeux des puissances qui se le disputaient, puis quelles furent les crises externes (attaques militaires de la France) et internes qui affectèrent profondément le comté et témoignaient tout au long du XVI^e siècle d'un quotidien de troubles et d'inquiétudes.
I - L'enjeu du Comté de Nice
Les intérêts des puissances en lice
- 3 Au début du XVI^e siècle, trois puissances s'estimaient en droit de revendiquer une autorité sur le comté de Nice : le duché de Savoie, possesseur du territoire, l'Espagne de Charles Quint et la France des Valois.
- 4 Propriété de la Savoie depuis sa dédition par la France en 1388, le comté de Nice servait de débouché maritime au duché montagneux. La cité niçoise permettait une protection des mers et des côtes voisines, ainsi qu'une surveillance étroite du mouvement des flottes et des navires, et tout particulièrement du commerce entre Marseille et Gênes. En effet,

depuis le XV^e siècle, le duc de Savoie avait obtenu des rois de France le droit de percevoir un impôt sur les marchandises transitant devant ses ports de Nice et de Villefranche¹. La possession de Villefranche représentait incontestablement un atout économique pour la Savoie : la neutralité du port l'ouvrait à toutes les nationalités commerçantes (péninsule italienne ou espagnole, Français et Anglais...). Depuis Charles VII qui l'avait octroyé, un droit de mouillage ou de passage au large du port, correspondant à 2% de la valeur des cargaisons, était réclamé par le duc de Savoie ; ce droit fut approuvé par le pape en 1539 et maintenu jusqu'au XVIII^e siècle². En dépit d'une fraude inévitable, le paiement de la taxe assurait un revenu régulier qui alimentait les caisses du trésor ducal.

- 5 Le complexe Nice-Villefranche ne constituait pas seulement un atout économique pour le duché : il servait à la fois d'arsenal et de base navale pour la flotte savoyarde. De fait, en 1522, ce fut bien l'arsenal de Villefranche qui bénéficia du privilège de gérer la construction d'une caraque de l'Ordre de Rhodes, la *Sainte-Anne*. Cet énorme bâtiment, véritable forteresse sur mer, pouvait porter un équipage de 300 à 500 hommes, 50 canons lourds et de nombreuses pièces d'artillerie plus petites³. La vue de la *Sainte-Anne* avait d'ailleurs fort impressionné les Niçois qui conservèrent longtemps l'expression « *nau de Rodi* » pour désigner un grand navire⁴. La caraque, navire-phare de la flotte des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, participa aux grandes expéditions espagnoles et chrétiennes en Méditerranée, comme celle de Tunis menée par Charles Quint en 1535⁵. Toutefois, son fort tirant d'eau qui l'empêchait de mouiller dans la plupart des ports justifia son démantèlement en 1540 et son remplacement par un bâtiment de moindre envergure⁶. Le complexe Nice-Villefranche abritait également la flotte ducale, qui se composait de quatre galères en 1561, dont deux étaient la propriété personnelle du duc Emmanuel-Philibert. Au même titre que la caraque de Rhodes, les galères savoyardes participèrent régulièrement à l'affrontement méditerranéen entre les rives chrétienne et musulmane. Placées sous le commandement d'Andrea Doria, elles effectuèrent en 1564, 1565 et 1567 des polices des mers destinées à prévenir le danger musulman, cependant qu'en 1571, elles firent partie, auprès des galères vénitiennes et pontificales, des 90 galères « espagnoles » de la flotte chrétienne à la bataille de Lépante⁷.
- 6 Bien que modeste, le comté de Nice s'avérait donc extrêmement utile au duché de Savoie en lui garantissant une assise militaire et économique, fondement de son envergure méditerranéenne. En 1536, le duc Charles III ne s'y trompait pas, qui déclarait sans hésiter préférer « *donner au roi de France sa femme et ses enfants plutôt que Nice* » !⁸ L'emphase ducale témoignait bien de l'importance stratégique, économique et militaire, de la possession du comté et du complexe portuaire, en un siècle où le duché allait se trouver écartelé entre les ambitions territoriales des Habsbourg et des Valois. Car l'intérêt de la France et de l'Espagne pour le comté de Nice était exclusivement stratégique : il apparut brusquement dans le contexte de leur affrontement pour la maîtrise de la péninsule italienne. Situé au cœur du massif montagneux, le duché de Savoie s'imposait en effet comme le lieu de passage obligé vers l'Italie, aussi bien au nord (par la maîtrise des cols alpins) qu'au sud (par la tenue de Nice qui contrôlait les voies terrestre et maritime).
- 7 Tant pour François I^{er} que pour Charles Quint, la conquête du comté de Nice assurait le passage vers le Milanais, convoité par la France depuis Marignan (1515) et perdu après Pavie, en 1525 ; en outre, l'Espagne y voyait une liaison facilitée avec ses possessions allemandes et italiennes (au Nord, mais également au Sud avec les royaumes de Naples et de Sicile). Enfin, pour les monarchies concurrentes, la maîtrise de Nice permettait de

circonscrire les ambitions territoriales de sa rivale, en empêchant l'expansion vers les riches régions de l'Italie du Nord.

La dégradation des relations entre la Savoie et la France

- 8 Dans le conflit qui opposait les Français aux Espagnols, le duc de Savoie, Charles III, était tout d'abord resté neutre ; les relations avec François I^{er} devaient pourtant s'envenimer en 1531, soit après le décès de Louise de Savoie, mère du roi de France et sœur de Charles III. Cette année-là, Charles Quint offrit le comté d'Asti à sa belle-sœur, Béatrix du Portugal, épouse de Charles III. François I^{er}, qui voyait par ce don, lui échapper la possession de ce comté, accusa alors ouvertement le duc de Savoie de ne pas conserver sa neutralité et d'être favorable à l'Espagne. La tension entre la France et la Savoie ne cessa de croître au cours des années suivantes, ainsi qu'en témoigne la correspondance de Charles Quint : en 1533, une missive du Gouverneur de Nice adressée au représentant de l'Empereur à Turin, soulignait que François I^{er} menaçait la Savoie et que l'entourage ducal était très inquiet de la possibilité d'une attaque menée contre Nice⁹. Le gouverneur précisait par la même lettre que le roi de France faisait préparer une flotte de 50 galères, afin d'attaquer la cité¹⁰.
- 9 En réalité, le duc n'eut à déplorer aucune intrusion française en Savoie en 1533, mais deux ans plus tard, en 1535, la mort du duc de Milan, Francesco Sforza, réveilla les ambitions de François I^{er} sur le Milanais et lui offrit l'occasion qu'il attendait de s'en prendre au duché. Afin d'assurer un passage libre vers la Lombardie et arguant ses droits sur l'héritage maternel, le roi fit occuper la Savoie et le Piémont. Le 25 janvier 1536, les troupes françaises, soutenues par 8 000 soldats suisses au service de la France, avaient envahi le duché et menaçaient la personne même du duc¹¹. Le représentant espagnol à Turin supplia Charles Quint de dépêcher mille à deux mille arquebusiers, afin de soutenir la résistance du duc et d'empêcher la main-mise de la France sur le territoire savoyard¹². Mais cerné par l'armée française, Charles III quitta précipitamment sa résidence pour se réfugier au sud, à Nice¹³. Jusqu'en 1559, le duc devait être privé de la majeure partie de ses terres : ses possessions se limitaient désormais à six villes piémontaises, au Val d'Aoste et au petit comté de Nice.
- 10 L'invasion du duché et l'occupation de la Savoie recentra les intérêts de la France sur le comté de Nice, dont le rôle stratégique apparaissait désormais primordial. La maîtrise du duché offrait celle des cols alpins ; il ne restait plus qu'à contrôler la route maritime et littorale entre Marseille et Gênes, entre la France et le Nord de l'Italie. Une conquête du comté de Nice s'avérait par conséquent nécessaire.
- 11 La correspondance entre Turin et Madrid témoigne d'ailleurs des grandes craintes savoyardes durant les mois de février et mars 1536, qui suivirent l'invasion de la Savoie : le 11 mars, le représentant espagnol se plaignait de ce que le « *roi de France considérait Nice comme son fief* » et désirait le récupérer¹⁴. Pour ce faire, il avait mobilisé pas moins de 12000 hommes qui devaient marcher sur Nice, puis envahir le Piémont et remonter jusqu'à Turin¹⁵. Quelques jours plus tôt, il avait déjà informé l'Empereur de la nécessité d'organiser la défense de la petite cité par un ravitaillement en soldats, armes, munitions et denrées en quantité suffisante pour supporter l'éventualité d'un siège¹⁶. La réaction de Charles Quint fut immédiate : furieux de l'invasion française et de l'éventuelle menace contre Nice, l'Empereur rentra d'Italie avec une armée de 100 000 hommes avec l'intention d'assiéger Marseille. Après l'échec du siège, il prit la direction de Nice, où il

laissa un an entier une garnison de deux mille soldats espagnols pour assurer la protection du comté¹⁷.

- 12 Ainsi, du fait de l'intervention française en Savoie, et plus généralement en raison de la rivalité sur le contrôle du Milanais et du passage entre la France et la péninsule italienne, le comté de Nice était brusquement devenu un enjeu de conflit entre les deux grandes puissances européennes qu'étaient la France et l'Espagne. Nouveau symbole militaire et stratégique, il devait être considéré comme le lieu emblématique de la signature de la paix réconciliant Valois et Habsbourg. Ce fut bien à Nice, territoire savoyard (donc théoriquement neutre, même s'il se trouvait dans la mouvance espagnole) et territoire de frontière, que fut négociée la trêve de 1538 souhaitée par le pape.

Un comté symbolique : la trêve de 1538

- 13 La signature de la trêve en 1538 appartient aux grands événements niçois du XVI^e siècle. Elle se fit dans un climat lourd de méfiance entre les quatre protagonistes concernés : le pape, le roi de France, l'Empereur et le duc de Savoie. Au mois d'avril, Charles Quint réclama à Charles III la *requisicion del castillo de Niça* afin d'y organiser les tractations de paix entre les monarchies¹⁸ ; il recommandait de mettre le fort à disposition du pape et de veiller à ce qu'aucun sentiment anti-français dans la ville ne heurtât la sensibilité du roi de France. Devant l'inquiétude ducale, l'Empereur garantissait que le château serait rendu sans faute par le pape et qu'aucune entreprise française ne serait menée contre la cité. Cependant, pour parer à toute éventualité, il conseillait au duc d'exiger du pape des lettres de François I^{er} par lesquelles le roi s'engageait à ne rien tenter contre Nice le temps des pourparlers¹⁹. En réalité, les monarques et le pape ne se rencontrèrent pas : Charles Quint logeait à Villefranche, François I^{er} était l'hôte du comte de Tende et était hébergé au château de Villeneuve, sur la rive occidentale du Var, cependant que le pape résidait au couvent de Sainte-Croix de l'Observance, en dehors de Nice²⁰. Si la trêve fut bien signée à Nice, elle fut donc ratifiée à Villefranche par l'Empereur et à Villeneuve par le roi de France.
- 14 Du reste, le climat était à ce point tendu qu'au mois de septembre 1538, une affaire en apparence banale survenue entre des marchands niçois, génois et provençaux suffit à ranimer les tensions entre la France, la Savoie et l'Espagne. Une lettre de Charles III informait l'Empereur qu'un crieur public provençal avait annoncé publiquement que le roi de France avait interdit aux Génois et aux Niçois de pratiquer leur commerce en terre française, et notamment en Provence. Des marchands s'acheminant vers Lyon avaient de ce fait été molestés et dépouillés de leurs biens à Marseille, avant d'être mis à la rame par les autorités municipales. Le duc de Savoie voyait dans cette affaire non seulement un acte de guerre ouverte qui violait le traité de paix franco-espagnol, mais également la preuve d'un désir français de porter atteinte au duché de Savoie en étouffant économiquement le comté de Nice²¹.
- 15 La trêve de 1538 n'avait donc nullement modifié les rapports de force entre les puissances : si la France occupait toujours une large partie de la Savoie, le duc et le roi d'Espagne apparaissaient tout à fait conscients de la menace qui semblait peser en permanence sur Nice et de la nécessité en laquelle ils se trouvaient d'assurer sa protection. Car des années 1540 jusqu'à la fin du XVI^e siècle, les Français allaient tenter à maintes reprises, soit par des attaques frontales, soit par des razzias et des tentatives de déstabilisation, de s'emparer du comté défendu par un duc de Savoie se prévalant du soutien plus ou moins fort de la Monarchie Catholique.

II - Les moyens de pression : les offensives françaises L'attaque frontale : le siège de 1543

- 16 Il ne s'agira pas ici de narrer le siège de Nice, mais plutôt de montrer en quoi il fut un des épisodes guerriers qui rythmèrent le conflit franco-espagnol et bouleversèrent durant un siècle le quotidien du comté. Le siège résultait d'abord des Capitulations signées avec l'Empire ottoman en 1536, qui permirent à François I^{er} de solliciter l'aide de la flotte musulmane pour freiner les ambitions espagnoles. Plus directement, l'attaque de 1543 était la conséquence immédiate de l'échec français devant Perpignan : frustrés de leur défaite, les Français tournèrent leurs regards vers l'Est et le comté de Nice qui demeurait toujours sous autorité savoyarde. Durant l'assaut contre Perpignan, les troupes françaises avaient bénéficié du soutien de la flotte musulmane, mise à disposition par le sultan et conduite par le chef corsaire Kheïr-Ed-Din Barberousse. Cette flotte, grosse de 120²² à 180²³ galères selon les chroniqueurs (110 galères selon l'ambassadeur Escalin, qui conduisit la flotte avec Kheïr-Ed-Din Barberousse)²⁴, avait déjà provoqué l'émoi de la population niçoise lors de son passage au large des côtes au mois de mai.
- 17 Dès après l'annonce de l'insuccès de l'attaque de Perpignan, des rumeurs circulèrent, qui annonçaient l'attaque de Nice par la flotte franco-turque. Conscient du danger, le duc de Savoie, qui s'était réfugié à Milan dans la perspective d'un siège, dépêcha à Nice au mois de juillet un chevalier de Malte, Frà Paul Simeono de Balbi de Quiers, Grand Prieur de Lombardie, afin de prendre en charge le commandement du château et la protection de la cité²⁵. Au cours du siège, deux chevaliers de Malte assurèrent ainsi la défense du château : le Bailli d'Aoste, qui était aussi le capitaine du fort, puis le Grand Prieur de Lombardie qui le releva de ses fonctions après le début des hostilités. Dans le même temps, le duc de Savoie multipliait les missives aux syndics de la ville pour exhorter une population terrorisée à résister aux « *ennemys de nostre sainte foy* »²⁶. La crainte des habitants tenait en partie à la faiblesse de la défense : guère plus de trois mille soldats en tout, selon un rapport expédié par le vice-roi de Sicile à Charles Quint en octobre 1543²⁷. Devant la faiblesse des effectifs, Charles III exigea du chevalier de Quiers le recrutement en juillet de 1 000 à 2 000 hommes sur les trois vicairies de Nice (Nice, Puget-Théniers, Sospel)²⁸. En échange, le Grand Prieur de Lombardie réclama dans l'immédiat cent hommes supplémentaires pour assurer la défense du château²⁹.
- 18 En dépit des recrutements hâtifs de soldats et de main d'œuvre, la cité trop faiblement protégée ne résista pas aux bombardements et à la crainte des Turcs et des méfaits que pourraient causer, une fois la ville prise, la soldatesque ennemie à l'encontre des habitants. Dans ces conditions, les syndics capitulèrent le 22 août ; en échange de leur reddition, ils obtinrent sans peine du roi de France le droit de gabelle jusqu'alors réservé au duc de Savoie. Charles III vécut très douloureusement cette trahison : longtemps, il devait considérer que les Niçois s'étaient rendus aux Français dans un seul intérêt financier.
- 19 Le siège de Nice échoua cependant : si la cité avait capitulé, le château en revanche ne s'était pas rendu et s'était même trouvé renforcé par une petite troupe de 500 Niçois environ, qui refusaient de se rendre et vinrent se placer sous l'autorité du Grand Prieur de Lombardie. Le fort fut bombardé régulièrement jusqu'au 8 septembre 1543, date à laquelle la flotte s'éloigna enfin, chassée par l'arrivée des secours militaires hispano-savoyards. Dès le 5 août en effet, le duc avait exigé le départ d'une petite armée savoyarde de 1500 hommes conduite par le marquis du Vast³⁰ et qui arriva à Nice à la fin du mois³¹. Enfin, parvint à Nice le 13 septembre l'armée du duc en personne, composée de 2 500

soldats italo-espagnols et de nombreuses troupes recrutées tout au long de la Riviera de Gênes³².

- 20 L'assaut direct des Français contre Nice et son comté avait donc échoué à la fin de l'année 1543. Le sentiment du péril ne s'était pas éloigné pour autant : la flotte turque hiberna à Toulon durant l'année 1543-1544 et la crainte était toujours vive de voir revenir les musulmans et les Français au printemps suivant pour s'emparer définitivement de Nice, affaiblie par le siège³³. Cependant, après 1543, les ambitions françaises ne se renouvelèrent plus de manière aussi directe à l'encontre du comté de Nice. Les raisons en sont multiples : la paix de Crépy, signée en 1544, qui apaisa les tensions entre France et Espagne ; le traité de Cagnes, par lequel François I^{er} renonçait en théorie au comté de Nice ; l'engagement de la France dans une guerre contre l'Angleterre (1544-1546) qui déplaçait vers le Nord les intérêts du royaume ; et enfin, le décès de François I^{er} en 1547 qui pouvait faire espérer en la résolution du conflit. Mais dans ce nouveau contexte, la vie niçoise ne devait guère être plus paisible : non seulement les terres savoyardes demeurèrent françaises jusqu'en 1559, où elles furent enfin rendues au duc Philibert-Emmanuel par le traité de Cateau-Cambrésis, mais les tentatives de faire basculer le comté de Nice dans le giron de la France ne cessèrent pas après la mort de François I^{er}.

Les menaces indirectes : pressions et razzias françaises

- 21 Deux formes de pression furent exercées sur le comté de Nice par les Français durant le second XVI^e siècle : les tentatives de déstabilisation et les razzias menées sous des prétextes souvent fallacieux. Les archives niçoises et espagnoles apportent le témoignage incontestable d'alertes chaudes qui affectèrent la vie de Nice peu de temps après le siège, en faisant croire à la population échaudée en une nouvelle attaque par les troupes françaises.
- 22 De fait, à la fin de l'année 1547, des soldats français à pied et à cheval avaient été aperçus à proximité de Nice. Le fait était rapporté par l'évêque de la cité, qui en référait au duc et aux autorités espagnoles établis à Turin. La venue de ces soldats développa un climat d'inquiétude dont les craintes de l'évêque se font l'écho : il prévint en effet le duc que les hommes avaient été envoyés en reconnaissance pour préparer un nouvel assaut contre Nice. Dans le même temps, il accusait le comte de Tende, qui faisait fonction de gouverneur de Provence, d'être ouvertement pro-français et de vouloir mettre ses gens d'armes au service de la France, dans le but d'attaquer directement Nice, la Savoie et les Espagnols. Il soupçonnait enfin que les garnisons du château de Nice, normalement fidèles aux Niçois, car étant toutes savoyardes et piémontaises, mais privées de soldes depuis plusieurs mois, ne fussent tentées de passer à l'ennemi en échange d'un pécule ; en cas de mutinerie, elles favoriseraient dangereusement la prise de la ville et l'entrée des Français. L'évêque réclamait par conséquent un meilleur ravitaillement du château en denrées, munitions, argent et surtout en soldats espagnols frais, c'est-à-dire plus sûrs³⁴ !...
- 23 Quelques années plus tard, au début de l'été 1550, les craintes de l'évêque se vérifièrent : une révolte au sein du château par des soldats favorables à la France faillit faire basculer la ville du côté français. Un certain Mentone, soldat passé à l'ennemi, avait organisé une poche de résistance pro-française à la fois au sein du fort et de la cité. Possédant un double des clefs du château, il ouvrit les portes au moment où les insurgés attaquaient la garnison savoyarde et espagnole, pour permettre à la population d'envahir le fort³⁵. On ne sait malheureusement rien de ce qu'il advint ensuite ; les insurgés furent

vraisemblablement vaincus et les meneurs exécutés. Nice et son comté demeuraient encore une fois dans l'orbite espagnole.

- 24 Les Français ne devaient pas pour autant renoncer à leurs ambitions, et un des plus importants événements du second XVI^e siècle dans le comté fut assurément la razzia des années 1597-1598. Profitant du contexte de la guerre franco-espagnole, depuis qu'Henri IV avait officiellement déclaré en 1595 la guerre à l'Espagne, soutien essentiel de la Ligue, les Français menèrent une incursion au sein du comté de Nice et s'attaquèrent pour la première fois depuis 1543 aux positions savoyardes et espagnoles.
- 25 Au mois d'octobre 1597, une petite armée de soldats français pénétra brutalement dans le nord du comté, attaquant Saint-Etienne de Tinée et ravageant cinq villages alentour³⁶. Dans le même temps, le duc de Savoie reçut des avis très sérieux annonçant la venue, depuis Marseille, de deux galères et d'une tartane destinées à soutenir les troupes françaises déjà présentes dans le comté et mener de front une attaque maritime³⁷. Au mois de décembre 1597, la situation dans le comté s'était dégradée : les bataillons français venaient d'entamer le siège d'Allos, après s'être rendus entièrement maîtres de Saint-Etienne de Tinée³⁸, village qui leur servait de base arrière. On apprend que durant les mois de décembre 1597 et janvier 1598, le village était gouverné par un soldat provençal nommé Mirabeau³⁹, qui le fit fortifier pour mieux assurer sa défense. Ledit Mirabeau commandait à quelque 600 soldats et aventuriers (800 à 1 000 d'après Gioffredo⁴⁰), de nationalité française, qui s'étaient placés à son service ; il refusait de rendre le village qu'il considérait désormais comme sien. Ainsi enracinés dans le comté, les Français multipliaient les razzias depuis Saint-Etienne de Tinée (ils incendièrent ainsi Isola) et surtout contrôlaient un des passages d'entrée dans le comté par le Nord-Est⁴¹.
- 26 Devant la menace grandissante, le duc de Savoie et le roi d'Espagne s'inquiétèrent de l'éventuelle prise d'Allos et craignaient que les envahisseurs ne pussent à terme s'emparer du duché et détourner ainsi le trafic du sel au profit de la France⁴². La réplique ne tarda donc pas : en octobre 1597, le duc dépêcha une petite armée de deux cents hommes pour venir au secours de Saint-Etienne de Tinée⁴³, cependant que les galères savoyardes étaient envoyées en patrouille au large de Nice, dans le but d'intercepter les galères et la tartane qui, à en croire les rumeurs, arrivaient de Marseille. Enfin, cinq cents soldats furent recrutés dans le comté pour aider à purger le territoire de toute présence française⁴⁴. En tout, une petite armée de 1 500 arquebusiers, placée sous le commandement du comte de Beuil, parvint à déloger Mirabeau de Saint-Etienne, le 12 janvier 1598, après un siège de huit jours⁴⁵. Après cette victoire, le duc de Savoie, encouragé par les conseillers espagnols, confia au comte de Beuil, également gouverneur de Nice, le rôle de négociateur avec les garnisons françaises présentes à Antibes. Les archives ne donnent aucun détail concernant l'évacuation des troupes françaises, mais il paraît logique de penser que la paix revint dans le comté en 1598, date de la signature du traité de Vervins qui mettait fin à la guerre franco-espagnole. Les ambitions françaises sur le comté ne s'effacèrent pas pour autant au lendemain du traité, et au siècle suivant : elles devaient au contraire s'exprimer, non plus par le biais de l'affrontement avec l'Espagne, mais plus directement, par un désir d'élargissement du territoire qui supposait un déplacement de la frontière vers l'Est et l'élimination à Nice des traces du pouvoir savoyard.

III - Un comté en crise

- 27 La rivalité entre les puissances française, espagnole et savoyarde eut pour conséquence une crise certaine du comté de Nice, devenue la proie d'enjeux militaires qui le dépassaient. Ecartelée entre partisans de la France et ceux de l'Espagne, la population civile vivait dans la crainte et la méfiance, en un temps où elle se trouvait toujours mieux protégée par la politique de fortification savoyarde qui assurait une mise en défense moderne de son territoire.
- 28 Nettement perceptibles dans le comté du XVI^e siècle, tensions et mécontentements affectaient à la fois les garnisons et la population civile. Les militaires affectés à la défense du château ou de la cité se plaignaient de manière récurrente de l'irrégularité chronique du versement de leur solde. En temps de paix, on dénombrait au milieu du siècle quelque 250 soldats à Nice et Villefranche, qui percevaient une solde moyenne de 3 écus par mois⁴⁶. Le salaire était difficilement versé toutefois, en particulier durant les deux décennies (1536-1559) où la France occupa les terres savoyardes. La présence étrangère avait ainsi des répercussions directes sur l'équilibre social et militaire du comté, et les garnisons se trouvaient bien souvent en situation de révolte contre le pouvoir.
- 29 De fait, en octobre 1543, un rapport sur le siège de Nice expédié à Charles Quint par le vice-roi de Sicile soulignait que les « *soldats du fort, en trop petit nombre, étaient très souvent mal payés (ou percevaient leur solde avec retard), ce qui n'entretenait pas leur fidélité à la Savoie et à l'Espagne* »⁴⁷. De même, en décembre 1547, le rapport de l'évêque de Nice au duc de Savoie soulignait que le château ne possédait pas plus d'une journée de réserve de nourriture et que les soldats attendaient leur paye depuis treize mois ! La garnison excédée était bien près de se rebeller et de s'allier aux Français⁴⁸. Enfin, en 1552, une missive du capitaine du château, Stefano Doria-Galléan, précisait que la solde n'avait pas été versée depuis trois mois et que lui-même s'était trouvé dans l'obligation de verser une partie des salaires et de licencier la moitié de ses effectifs (300 soldats sur 600) faute de pouvoir les payer⁴⁹. Stefano Doria demandait à Charles Quint d'apporter au duc de Savoie un soutien financier pour tenir Nice et réclamait le remboursement des 300 soldes qu'il venait de payer. La tension dans le château était à son comble : au milieu du mois d'octobre, les soldats étaient au bord de la mutinerie⁵⁰.
- 30 Les tensions militaires allaient bien souvent de pair avec des révoltes sociales et des mécontentements de la part de la population civile, qui s'avéraient toujours plus ou moins liés à la rivalité franco-espagnole sur le comté de Nice. Durant la première moitié du siècle, plusieurs révoltes importantes, survenues en 1538, en 1539, en 1542 et en 1552, avaient affecté le quotidien ordinairement tranquille de la cité. En 1538, le peuple niçois se révolta à l'annonce de l'entrée dans la cité de Charles Quint, protecteur du duc de Savoie ; Nice témoignait ouvertement de son refus de l'imposition d'une autorité directe de l'Espagne sur le comté. Selon les auteurs contemporains, les insurgés criaient « *Savoie ! Savoie !* » de par les rues, faisant ainsi comprendre qu'ils ne désiraient avoir affaire qu'aux ducs de Savoie⁵¹. Le pouvoir s'inclina devant l'ampleur de l'émeute, mais récidiva l'année suivante, en 1539 : le duc Charles III nomma comme capitaine du château, un homme directement lié et choisi par Charles Quint, et relevant par conséquent exclusivement de l'Espagne. De nouveau, Nice s'enflamma tandis que les habitants furieux scandaient cette fois « *Franza ! Franza !* »⁵². En 1542, une nouvelle émotion urbaine troubla les affaires niçoises, lorsque la population se souleva contre le duc Charles III⁵³. Les archives, hélas, n'apportent guère de précisions concernant cette affaire.

- 31 On est mieux informé en revanche des événements qui se déroulèrent à la fin du printemps 1552 : pour une « *petite chose* » que le capitaine du château Stefano Doria ne juge malheureusement pas utile de préciser, la cité s'était soulevée en armes et avait marché sur le château, désireuse de s'en prendre au capitaine. Par de bonnes paroles, Stefano Doria parvint à ramener le calme, mais il écrivit sur-le-champ à Charles Quint pour lui narrer les faits, qu'il imputait à la peur qui régnait à Nice d'une nouvelle attaque franco-turque⁵⁴. En outre, la nourriture faisait cruellement défaut à Nice en ce début d'été 1552, et pour apaiser les tensions et occuper ses militaires, Doria organisa l'attaque d'une flotte de galères françaises mouillées à Villefranche, qui transportaient les biens du roi de Bohême. Le butin, estimé à 10 000 écus environ, fut finalement rendu aux Français, Stefano Doria soulignant dans sa missive qu'il était conscient que l'Espagne et la Savoie ne voulaient pas rompre la trêve avec la France⁵⁵. Néanmoins, l'activité des soldats avait apaisé les tensions sociales à Nice.
- 32 Ces différentes émotions populaires reflètent bien l'atmosphère d'attente nerveuse et d'agitation inquiète qui pesait sur une population niçoise tiraillée entre la France, la Savoie et l'Espagne, victime d'enjeux contradictoires qui la dépassaient. Fragilisé par des querelles intestines qui se faisaient l'écho de l'opposition franco-espagnole, le comté de Nice apparaissait comme un espace à protéger et fortifier pour le soustraire aux influences et aux ambitions étrangères. De fait, sous l'autorité de Charles III et surtout de son fils, Philibert-Emmanuel, une grande politique de fortifications fut menée tout au long du littoral niçois.
- 33 C'est au lendemain du siège de 1543, qui avait mis en évidence les faiblesses de la défense niçoise, que le pouvoir savoyard entama une politique de grands travaux destinés à garantir une meilleure protection de Nice et de Villefranche. Les forts furent pourvus en troupes fraîches et plus nombreuses, cependant que des émissaires du duc étaient chargés de prélever une taxe sur tout le comté pour financer les futurs travaux⁵⁶. La décision ducal ne fut pas toujours bien acceptée par les habitants, dont plusieurs se plainquirent de manquer d'argent pour vivre : ce fut notamment le cas du village de Sospel qui, en 1556, refusa catégoriquement de s'acquitter des taxes des fortifications de Nice et de Villefranche⁵⁷. En représailles, le duc ordonna la démolition de l'enceinte urbaine du village⁵⁸. En définitive, les autorités savoyardes n'en vinrent pas à cette extrémité : Sospel s'inclina devant la puissance ducal au mois de décembre 1556 et paya son dû comme les autres villages⁵⁹.
- 34 La mise en défense du littoral concerna particulièrement trois forts essentiels à la surveillance et à la défense des côtes : le château de Nice, le château Mont-Alban et le fort Saint-Elme de Villefranche. Les remparts du château de Nice furent modernisés et agrémentés après le siège de bastions protecteurs ; en 1552, les travaux étaient déjà bien entamés et se trouvaient supervisés par le capitaine du fort, Stefano Doria-Galléan⁶⁰. Au-dessus du château, sur la colline du Mont-Alban, un ouvrage plus modeste fut érigé, le château Mont-Alban, qui avait pour tâche de surveiller le port et le large. Enfin, à Villefranche, le fort Saint-Elme fut édifié à partir de 1557 et achevé en 1563 ; une importante garnison y résidait⁶¹.

Conclusion

- 35 Enclave littorale entre France et Italie, débouché maritime de la Savoie depuis le Moyen Âge, le comté de Nice représenta bien au XVI^e siècle un enjeu pour les puissances européennes qui se disputaient l'espace alpin et le nord de la péninsule italienne. Cette

dimension stratégique nouvelle n'était pas allée sans conséquences dramatiques pour le territoire et la population, victimes de sièges, de razzias, et d'un sentiment très fort de vivre dans une permanente insécurité. Mais dans le même temps, l'enjeu acquis par le comté, à la faveur du conflit franco-espagnol, avait conforté son intérêt en tant que lieu de passage et de frontière.

- 36 À la fin du siècle, l'apaisement des tensions dans le comté, la restauration de l'équilibre politique lié à la fin du conflit franco-espagnol en 1598, et l'édification de fortifications protégeant Nice et son territoire, n'effacèrent pas pour autant la dimension acquise de lieu-frontière, dans tout ce qu'elle supposait de tensions et de collaborations, d'hostilités réciproques et de coopérations marchandes et humaines. Au contraire, avec l'émergence des Etats au XVII^e siècle, le comté de Nice ne pouvait qu'être à nouveau au cœur des ambitions de conquête de la France, car il continuait d'incarner pour celle-ci une « limite naturelle », une frontière territoriale à conquérir, à contrôler et à exploiter.

NOTES

1. - Maurice Bordes (sous dir.), *Histoire de Nice et du pays niçois*, Privat, Toulouse, 1976, p.100.
2. - M. Bordes, *Histoire de Nice...*, op. cit., p.119.
3. - Michel Fontenay, « De Rhodes à Malte. La flotte des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem », in *Atti del V Convegno Internazionale di Studi Colombiani. Navi e Navigazione nei secoli XV e XVI*, Genova 26-27-28 ottobre 1987, Civico Istituto Colombiano, Gênes, 1990, pp.119-120.
4. - Ettore Rossi, *Storia della Marina dell'Ordine di San Giovanni di Gerusalemme, di Rodi e di Malta*, Società Editrice d'Arte Illustrata, Roma-Milano, 1926, p.32, note 2.
5. - Joseph Muscat, *The Carrack of the Order*, Pubblikazzjonijiet Indipendenza, Malta, 2000, p.16 et p.22.
6. - Giacomo Bosio, *Dell'Historia della Sacra Religione et Illustrissima Militia di San Giovanni Gerosolimitano*, Rome, 1596, Tome III, p.224.
7. - Michel Lesure, *Lépante. La crise de l'Empire ottoman*, Juillard, Paris, 1972, p.115.
8. - Archivo General de Simancas (AGS), Estado Milan y Savoia, Leg. 1182, ff.161r-161v, 5 mars 1536, Lettre de l'envoyé espagnol Padilla à Charles Quint (« ...el duque dize hazer agora que antes dara su muger y hijos que a niça... »).
9. - AGS, Estado Milan y Savoia, Leg. 1179, ff.185r-185v, 17 décembre 1533 (« ...El governador de Niça me ha escripto que el Rey de Françia amenaza mucho al duque de Saboya... y ciertos gentiles hombres del duque tienen mas avisos de las cosas de Niça y desta fuerça contra ella... »).
10. - AGS, Estado Milan y Savoia, Leg. 1179, f. 185v.
11. - AGS, Estado Milan y Savoia, Leg. 1181, ff.78r-78v, 31 janvier 1536.
12. - AGS, Estado Milan y Savoia, Leg. 1181, f.78v.
13. - AGS, Estado Milan y Savoia, Leg. 1181, ff.80r-80v, 19 février 1536 (« El duque ya no quiere yr a Saboya porque para yr solo no podra hazer nada, sino que le prendan los franceses... »).

14. - AGS, Estado Milan y Saboia, Leg. 1182, f.167r, 11 mars 1536 (« *...el Rey de França pretende por feudo suyo Niça...* »).
15. - AGS, Estado Milan y Saboia, Leg. 1182, f.167v.
16. - AGS, Estado Milan y Saboia, Leg. 1182, ff.161r-161v, 5 mars 1536 (« *...En lo de Niça, yo trabaxo lo que puedo para que se meta en ella victualla y gente, y para la gente ofrezco la paga como Vuestra Excellenza me dio en comision...* »).
17. - Caïs de Pierlas, « Chronique niçoise de Jean Badat (1516-1567) », in *Romania*, n°97, janvier 1896, p.36 et p.59.
18. - AGS, Estado Milan y Saboia, Leg. 1185, ff.106r-106v, 16 avril 1538.
19. - AGS, Estado Milan y Saboia, Leg. 1185, ff.106r-106v.
20. - Caïs de Pierlas, « Chronique niçoise de Jean Badat (1516-1567) », art. cit., p.37 et p.60.
21. - AGS, Estado Milan y Saboia, Leg. 1185, ff.132r-132v, 2 septembre 1538.
22. - Pierre Gioffredo, *Histoire des Alpes-Maritimes*, Stampa 77 Savigliano, tome 5, p.151. Je dois à la gentillesse d'Hervé Barelli, Directeur du Centre du Patrimoine de Nice, la découverte et la consultation de la chronique de Pierre Gioffredo, dont il a en charge la traduction en français et la publication imminente.
23. - Caïs de Pierlas, « Chronique niçoise de Jean Badat (1516-1567) », art. cit., p.38 et p.64 (« *...Rei de Fransia, Frances, feget venir la armada del Turc, sent et utanta galeras, inclus los corsaris de Argiers et passeron dau mes de mai devant Nizzo...* »).
24. - Voir ici la très intéressante étude menée par Yann Bouvier, « Antoine Escalin des Aimars. De la Garde-Adhémar au siège de Nice, le parcours d'un ambassadeur de François I^{er} », à paraître prochainement dans *Recherches Régionales*.
25. - ADAM, NI – Città e Contado, Mazzo I d'addition, n°3, édition par L. Imbert, « Lettres inédites de Charles III, duc de Savoie et d'Emmanuel-Philibert, Prince de Piémont, concernant les affaires de Nice (1542-1544) », in *Nice Historique*, n°5, septembre-octobre 1932, p.173, Lettre du 7 juillet 1543 (« *...le chevalier de Quiers, pour entrer en la charge de nostre château de Nice, laquelle luy avons commise... Et ne scaurions choisir personnaige plus duisant et propice en telle dignité que le dit grand prieur qui sumes asseuré, aura l'oueil a vous garder et preserver suivant le commandement que luy en avons fait...* »).
26. - L. Imbert, « Lettres inédites de Charles III, duc de Savoie... », art. cit., p.174, Lettre du 9 juillet 1543.
27. - AGS, Estado Sicilia, Leg. 1116, f°13r., 12 octobre 1543.
28. - L. Imbert, « Lettres inédites de Charles III, duc de Savoie... », art. cit., p.174.
29. - L. Imbert, « Lettres inédites de Charles III, duc de Savoie... », art. cit., p.174.
30. - L. Imbert, « Lettres inédites de Charles III, duc de Savoie... », art. cit., pp.177-178.
31. - AGS, Estado Sicilia, Leg. 1116, f.12r-12v, 12 octobre 1543 (« *...la armada turquesca se ocupase en Niza y no en otras passes de mucha mas importantia, donde... por los ultimos avisos que tengo, que sin haver podido tomar el castillo de Niza, tenjendo notitia del socorro con que yva el marqués del Guasto...* »).
32. - Caïs de Pierlas, « Chronique niçois de Jean Badat... », art. cit., p.68 (« *...Interim venget lo secors de 2000 Itallians... passrom per Fenestras, et aultres 500 quals condusia lo signor Audum Provana, et lo camp gros venia per Ribiera conduch per nostre duca, Carle, duc de Savoia...* ») ; P. Gioffredo, *Histoire des Alpes-Maritimes...*, op. cit. (en cours d'édition par le Centre du Patrimoine de Nice).
33. - AGS, Estado Sicilia, Leg. 1116, f.13r.
34. - AGS, Estado Milan y Saboia, Leg. 1193, ff.129r-129v, 6 décembre 1547.
35. - AGS, Estado Milan y Saboia, Leg. 1197, ff.60r-60v, 31 juillet 1550.

36. - AGS, Estado Milan y Saboia, Leg. 1284, ff.69r-69v, 10 octobre 1597.
37. - AGS, Estado Milan y Saboia, Leg. 1284, ff.92r-92v, 12 octobre 1597.
38. - AGS, Estado Milan y Saboia, Leg. 1284, ff.74r-74v, 11 décembre 1597.
39. - P. Gioffredo, *Histoire des Alpes-Maritimes...*, op. cit., Tome VI, livre 23.
40. - P. Gioffredo, *Histoire des Alpes-Maritimes...*, op. cit., Tome VI, livre 23.
41. - AGS, Estado Milan y Saboia, Leg. 1284, ff.192r-192v, 10 janvier 1598.
42. - AGS, Estado Milan y Saboia, Leg. 1285, ff.137r-137v, 11 décembre 1597.
43. - AGS, Estado Milan y Saboia, Leg. 1284, ff.69r-69v, 10 octobre 1597.
44. - AGS, Estado Milan y Saboia, Leg. 1284, ff.92r-92v, 12 octobre 1597.
45. - P. Gioffredo, *Histoire des Alpes-Maritimes...*, op. cit., Tome VI, livre 23.
46. - AGS, Estado Milan y Saboia, Leg. 1197, f.66r, année 1550.
47. - AGS, Estado Sicilia, Leg. 1116, f.13r, 12 octobre 1543.
48. - AGS, estado Milan y Saboia, Leg. 1193, 6 décembre 1547.
49. - AGS, Estado Milan y Saboia, Leg. 1199, ff.59r-59v, 3 octobre 1552.
50. - AGS, Estado Milan y Saboia, Leg. 1199, f.74r, 15 octobre 1552.
51. - Caïs de Pierlas, « Chronique niçoise de Jean Badat... », art. cit., p.37 et p.60.
52. - Georges Doublet, « Documents inédits sur le siège de Nice en 1543 », in *Nice Historique*, n°1, janvier-février 1936, p.5.
53. - L. Imbert, « Lettres inédites de Charles III, duc de Savoie... », art. cit., p.172, Lettre du duc aux syndics de Nice, 27 décembre 1542 (« ...Et quand a lesmotion dont faictes mencion, Nous sumes assheuré que ne l'aves faict a mauvlaise intention, pour vous avoir tousjours congneu bons et loyaulx subjectz... »).
54. - AGS, Estado Milan y Saboia, Leg. 1199, f.81r, 22 juin 1552.
55. - AGS, Estado Milan y Saboia, Leg. 1199, f.81v.
56. - ADAM, NI-Città e Contado, Mazzo 7, n°9
57. - ADAM, NI-Città e Contado, Mazzo 49, n°9, non folioté, 1er mars 1556.
58. - ADAM, NI-Città e Contado, Mazzo 49, n°9, non folioté, 7 juin 1556.
59. - ADAM, NI-Città e Contado, Mazzo 49, n°9, non folioté, 3 décembre 1556.
60. - AGS, Estado Milan y Saboia, Leg. 1199, f.74r, 15 octobre 1552.
61. - Luc Thévenon, « La fortification du littoral niçois et de son voisinage ligure entre le siège franco-turc et Lépante (1543-1571) », in *Guerres et fortifications en Provence*, Centre Régional de Documentation Occitane, Mouans-Sartoux, 1995, pp.122-124.

RÉSUMÉS

Au XVI^e siècle, le comté de Nice, partie intégrante du duché de Savoie, se trouve au cœur des rivalités entre la France et l'Espagne pour le contrôle du passage vers la péninsule italienne et du débouché maritime. Victime de plusieurs assauts militaires importants (le siège de 1543, des razzias diverses), le comté se révèle être un espace en crise dont la population troublée vit dans une crainte permanente des puissances étrangères qui se disputent le pouvoir de la diriger.

During the XVIth century, county of Nice integral part of the duchy of Savoy is placed in the depth of rivalities between France and Spain for the supervision of crossing towards the italian

peninsula and the maritim opening. Victim of several important military attacks (1543 siege, varied raids), county of Nice is revealed as a crisis space which disordered population lived in a continuous fear owing to stranger powers which quarreled about the wish to control it.

INDEX

Index chronologique : XVIe siècle

Mots-clés : fortifications, Habsbourg, Valois, Duché de Savoie, Siège de Nice

AUTEUR

ANNE BROGINI

CMMC, Université de Nice Sophia-Antipolis